

PROCLAMATION D'ÉLECTION de la personne candidate

Municipalité

La Présentation

Date du scrutin

2025 11 02
Année Mois Jour

Je, Josiane Marchand, proclame, par la présente, que
Présidente ou président d'élection

Richard-David

Prénom

Giguère

Nom

a reçu la majorité des votes légalement donnés et que,
par conséquent, a été élue ou élu au poste de

OU

est ou reste la seule personne candidate et que,
par conséquent, a été élue au poste de

mairesse ou maire

conseillère ou conseiller

2

Arrondissement, district, quartier ou poste (nom ou numéro)

La personne élue a fourni l'adresse ci-dessous, dans sa déclaration de candidature, pour établir son éligibilité.

525 rue Principale

Numéro et nom de voie

App.

La Présentation (Québec)

Municipalité

J0H 1B0

Code postal

SIGNATURE

J Marchand

Présidente ou président d'élection

2025-10-03

Année Mois Jour

IMPORTANT

Dans les 30 jours suivant la proclamation de votre élection, vous devrez déclarer sous serment que vous exercerez votre fonction dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux en vigueur dans la municipalité.